



Les États-Unis offriront pour la première fois des services consulaires dans des colonies israéliennes illégales de Cisjordanie

Description

L'ambassade des États-Unis ouvrira dès aujourd'hui des bureaux temporaires dans les colonies d'Efrat et Beitar Illit, une décision sans précédent qui marque un pas dans la normalisation des colonies illégales israéliennes.

Par l'Agence Média Palestine, le 27 février 2026



À partir de aujourd'hui, vendredi 27 février, l'ambassade américaine en Israël proposera à ses ressortissants des services consulaires temporaires dans les colonies illégales d'Israël.

C'est ce que l'ambassade américaine de Jérusalem a annoncé mardi dernier, présentant un dispositif de services itinérants afin de permettre à tous les américains d'y accéder. En pratique, ces bureaux temporaires pourraient tendre à normaliser l'occupation illégale des territoires palestiniens.

• Pour une journée seulement •

Le premier bureau ouvre donc aujourd'hui, pour la journée seulement, dans la colonie illégale d'Efrat, construite en territoire palestinien occupé en 1983, à 12 kilomètres de Jérusalem.

Illégale au regard du droit international, cette colonie compte une population d'environ 12 000 habitant-es.

Dans un message publié sur X, l'ambassade américaine à Jérusalem présente cette initiative comme visant à marquer le 250e anniversaire de l'indépendance des États-Unis, pour fournir aux États-Uniens des services de passeport courants pour une journée seulement.

Les États-Unis offrent actuellement des services de passeport et consulaires à leur ambassade à Jérusalem ainsi qu'à leur bureau de Tel-Aviv. Le nombre de ressortissant-s binationaux, américain-es et israélien-es, vivant en Cisjordanie est estimé à plusieurs dizaines de milliers.

L'annonce ajoute que des bureaux supplémentaires seront également proposés dans les jours qui suivent dans les villes israéliennes de Haïfa, Netanya et Beit Shemesh, dans la ville palestinienne de Ramallah en Cisjordanie occupée et dans la colonie israélienne illégale de Beitar Illit, également en Cisjordanie.

C'est une décision sans précédent, qui entre en conflit avec la position officielle des États-Unis, supposément opposés à l'annexion de la Cisjordanie souhaitée par une large partie du gouvernement israélien. En septembre dernier, Donald Trump avait affirmé cette opposition en déclarant qu'il n'autoriserait pas Israël à le faire.

On peut toutefois mettre en doute l'engagement du président États-unien sur cette position, car c'est lui-même qui a nommé en novembre 2024 au poste d'ambassadeur à Jérusalem Mike Huckabee, qui déclarait la semaine dernière qu'Israël disposait d'un droit biblique à coloniser le Moyen-Orient.

Le ministre israélien des Affaires étrangères, Gideon Saar, a d'ailleurs immédiatement salué la décision américaine. Nous apprécions la décision importante prise par l'ambassade américaine d'étendre ses services consulaires à Efrat, en Judée-Samarie, a-t-il déclaré, utilisant le nom biblique de la Cisjordanie.

Une violation manifeste du droit international

Ces déclarations ont soulevé un tollé et sont unanimement condamnées par l'Autorité Palestinienne (AP) et le Hamas. Le ministre Mu'ayyad Sha'ban, chef de la commission de l'AP, a réagi en rappelant que toutes les colonies sont illégales au regard de la quatrième Convention de Genève.

Dans une déclaration, il ajoute que l'extension des services consulaires à une colonie illégale constitue une violation du principe de non-reconnaissance d'une situation illégale, une norme bien établie en droit international qui oblige les États à s'abstenir de toute action qui confirmerait une légitimité officielle ou pratique aux conséquences de violations graves.

Le Hamas a pour sa part qualifié cette décision de «dangereux précédent» et de «reconnaissance pratique de la légitimité des colonies de peuplement et du contrôle de l'occupation sur la Cisjordanie».

La Commission de colonisation et de rétrocession murale de l'Organisation de libération de la Palestine dénonce dans un communiqué que cette décision «constitue une violation manifeste du droit international et une faveur manifeste accordée aux autorités d'occupation».

L'ouverture de bureaux temporaires pourrait contribuer à cautionner la colonisation israélienne de la Cisjordanie, qui a déjà connu une accélération considérable en 2025. La construction de près de 28 000 logements a été approuvée l'an dernier par les autorités israéliennes, soit presque trois fois plus que l'année précédente.

Dans un [communiqué publié](#) jeudi, l'organisation de défense des droits humains Amnesty International fustige l'inaction internationale face aux violations israéliennes du droit international, affirmant que l'impunité accordée à Israël par les puissances mondiales a encouragé le gouvernement extrême droite de Benjamin Netanyahu à accélérer ses efforts pour déposséder les Palestiniens de la Cisjordanie.

Le soutien inconditionnel du gouvernement américain, combiné à l'absence d'engagement de responsabilité internationale pour le génocide commis par Israël contre les Palestiniens à Gaza, à des décennies de crimes au regard du droit international liés à son occupation illégale et à son système d'apartheid, a encore encouragé Israël à intensifier ses actions illégales», déclare Erika Guevara-Rosas, directrice principale de la recherche, du plaidoyer, des politiques et des campagnes à Amnesty International.

La formalisation des saisies de terres, l'expansion des colonies illégales et la violence des colons soutenue par l'État dans le territoire «constituent une condamnation directe de l'État» catastrophe de la communauté internationale à prendre des mesures décisives», ajoute-t-elle.

date créée
2026/02/27